



Accès-Loisirs Québec a pour mission de rendre les loisirs sportifs, culturels et de plein air accessibles gratuitement aux personnes de 0 à 99 ans qui vivent une situation de faible revenu.

Pour être admissible, le revenu familial doit être inférieur au seuil de revenu avant impôt, tel qu'indiqué sur le tableau ci-dessous.

La période d'inscription dure une journée et demie seulement. Nous tenons à rappeler que la disponibilité des activités offertes dépend des places laissées vacantes ou réservées par les organismes de loisir partenaires.

**Pour en bénéficier, on doit se rendre sur place à l'un ou l'autre des points de service et s'inscrire en présentant une preuve de revenu.**

### PREUVE DE REVENU OBLIGATOIRE

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ			
LE SEUIL DE REVENU AVANT IMPÔT			
Source : Statistique Canada 2021			
1 personne	27 514 \$	5 personnes	57 989 \$
2 personnes	34 254 \$	6 personnes	65 401 \$
3 personnes	42 111 \$	7 personnes	72 814 \$
4 personnes	51 128 \$		

### Ville de L'Ancienne-Lorette

Rayon de Soleil  
1625, rue Notre-Dame  
418-871-7055

**14 septembre** Mercredi 13h00 à 15h30  
**15 septembre** Jeudi 10h00 à 12h00